

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**de Saint-Fuscien**  
**du 11 mars 2009**

**Présents :**

Monsieur Dominique de THÉZY  
Monsieur Alain BACRO  
Madame Béatrice HÉNIN  
Madame Aline CHOQUET  
Monsieur Jackie VANBELLE  
Monsieur Henry-Paul FIN  
Monsieur Jean-Claude PINCHON

Madame Corinne BELVALETTE  
Monsieur Christian LUSSON  
Madame Christelle SURGET  
Madame Marie-Alix LEFEBVRE  
Monsieur Stéphane CALLIES  
Madame Claudette JOLY- COTREL

**Excusés :**

Monsieur Jacques PINTÉ donne pouvoir à Monsieur Alain BACRO  
Madame Catherine LECLERCQ donne pouvoir à Monsieur Henry-Paul FIN

Monsieur Christian LUSSON est nommé secrétaire de séance

**La séance est ouverte à 20h00**

En préambule, Monsieur le Maire souhaite un bon anniversaire d'élection à toute l'équipe.

1) Le compte-rendu du Conseil Municipal du 4 février 2009 est adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS

**2) Vote du compte de gestion 2008**

le compte de gestion présenté par Madame la trésorière municipale est adopté

**3) Vote du compte administratif 2008**

Monsieur Alain BACRO, premier Adjoint présente le compte administratif 2008

Il fait apparaître que les marges de manœuvre dont dispose le conseil pour mettre en œuvre son projet se sont amoindries compte tenu de la diminution des dotations de l'Etat et de l'augmentation de nos charges de fonctionnement

La reconstitution de ces marges devra être envisagée au budget en sachant que les bases d'imposition dont dispose la commune ont évoluées favorablement

Le compte administratif est adopté à l'unanimité moins une voix (celle de Monsieur de THÉZY) et selon l'usage, ce dernier étant sorti à l'occasion de la délibération.

**4) Affectation du résultat**

L'affectation proposée est adoptée à l'unanimité.

**5) Vœu « TOUCHE PAS À MA PICARDIE »**

Adopté à l'unanimité.

**6) Comité Nationale d'Action Sociale**

Examen reporté dans l'attente du vote du budget.

**7) Fonds de Compensation de T.V.A.**

Dans le cadre du plan de relance gouvernementale, le versement qui devait avoir lieu sur deux ans pourra intervenir sur un an à la condition que le prochain budget prévoit des investissements spécifiques.

La commune de SAINT-FUSCIEN est éligible au bénéfice de cette disposition.

Examen reporté dans l'attente du vote du budget.

**8) Renouvellement du contrat « LA NORMANDE » (contrat de restauration de collectivité)**

Madame Hénin explique aux élus, le détail du renouvellement de la convention pour l'achat des repas de cantine, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008 à la fin de l'année scolaire 2008/2009.

Le contrat sera dénoncé par principe courant Juin 2009 par Monsieur le Maire à seule fin de permettre un réexamen des conditions qui lient la commune et l'entreprise.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

COMPTÉ-RENDU DES COMMISSIONS
------------------------------

9) Les commissions présentent leur compte-rendu révélant le rythme soutenu des projets et réalisations.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 25 Mars à 20 heures et sera spécifiquement consacré au vote du budget.

**La séance est levée à 22 heures.**